

Image not found or type unknown



## ai-je droit au assedic en suivant mon amie ou pas ?

Par **tellmewhy**, le **22/11/2008** à **11:35**

Bonjour,

J'envisage de suivre mon amie en province. Elle vit avec moi depuis 1 an le problème c'est que je suis toujours en instance de divorce donc impossible de nous pacser dans l'immédiat. Quelles sont les pièces qui prouvent qu'on vit ensemble et comment faire pour faire valoir mes droits aux assedic, sachant, encore une fois que légalement je suis encore marié et que toutes les factures sont à mon seul nom ?